

## Rapport annuel - STTRC Acadie 2020 - 2021

24 avril 2021

Au cours de la dernière année, l'équipe locale du STTRC en Acadie a travaillé fort pour surmonter l'isolement causé par la pandémie. On est particulièrement fier du sondage interne qu'on a mené à l'automne 2020 pour en savoir plus sur l'état d'esprit des membres.

Les délégués ont parlé au téléphone à 62 des 114 membres du STTRC à Moncton. On a abordé plusieurs thèmes:

-Manque de communication avec les gestionnaires: Bien avant la pandémie, les artisans de Radio-Canada en Acadie déploraient le manque de communication avec leurs gestionnaires. Les évaluations annuelles ne se font pas systématiquement. Pourtant, c'est prévu dans la convention collective. Le STTRC propose que les gestionnaires prennent l'habitude de rencontrer les employés de façon plus régulière. Une autre solution serait de distribuer un journal interne, comme cela se fait à Ottawa.

-Surcharge de travail: Un des points qui ressort le plus, c'est le déséquilibre dans la charge de travail. Certains sont moins occupés, depuis le début de la pandémie. C'est le cas notamment des caméramans. D'autres voient plutôt leur charge de travail augmenter, puisque leurs collègues en télétravail ont moins facilement accès aux outils. La difficulté de recruter des nouveaux employés fait en sorte que les gens déjà en place doivent travailler encore plus fort et hésitent à s'absenter.

-Congés: Il y a un système à deux vitesses. D'un côté il y a des gens qui obtiennent leurs congés assez facilement. De l'autre, il y a des artisans qui occupent des postes clés dans la station et qui sont plus difficiles à remplacer. C'est un cercle vicieux: le manque de relève ajoute à la charge de travail, ce qui nuit à la rétention des employés.

-Télétravail: Ça peut surprendre, mais plusieurs employés sont plus heureux en télétravail qu'à la station. Cela dit, la solitude pèse lourd pour certains. L'ergonomie n'est pas à point pour des membres, même après un an. Le partage d'espace est difficile à la maison, surtout lorsque des enfants font de l'apprentissage à distance. Enfin, le refus de Radio-Canada de permettre aux gens de récupérer leur chaise à la station est une source MAJEURE de mécontentement. Clairement, le syndicat devra trouver une façon de baliser le télétravail, une fois que cette pandémie sera terminée.

-Communications avec le syndicat: Certains membres se disent prêts à participer à des visioconférences. Quelques-uns trouvent au contraire qu'il y a trop de réunions par Zoom. Le 22 mars, les délégués ont justement rencontré des nouveaux employés à Moncton pour leur expliquer ce à quoi ils ont droit. On a alors conclu qu'une trousse de bienvenue serait très utile pour guider les gens qui viennent d'adhérer au STTRC.

Les résultats de notre sondage informel ont alimenté nos interventions auprès de Radio-Canada. L'équipe du STTRC à Moncton a pu rencontrer à deux reprises les gestionnaires locaux pour améliorer le climat de travail. Lors d'une première réunion virtuelle le 28 janvier, on a fait valoir

que des employés plus heureux auront tendance à rester. Ce qui aidera à atténuer le problème de recrutement.

Une réunion de suivi avec les gestionnaires, le 14 avril, nous a permis de constater à la fois qu'il y a eu certains progrès, mais aussi qu'il reste encore beaucoup à faire. Radio-Canada constate qu'il faut améliorer la communication avec les artisans, surtout en temps de pandémie.

Les délégués du STTRC à Moncton ont aussi organisé une rencontre avec les nouveaux employés. On a pu leur expliquer le fonctionnement du syndicat et répondre à leurs questions sur les conditions de travail. On conclut qu'une trousse de bienvenue serait un bon outil pour faciliter l'intégration des artisans qui arrivent à Radio-Canada. On se promet aussi de répéter l'expérience, pour tendre la main aux nouveaux membres.

La venue prochaine du Vidéojournal nous préoccupe grandement. Les employés de Radio-Canada Acadie sont déjà à bout de souffle. Et la création d'un autre bulletin d'information ne fera qu'aggraver la situation. Plusieurs de nos questions restent sans réponse, même si la mise en œuvre du Vidéojournal est prévue pour la fin de l'été ou le début de l'automne. Est-ce que Radio-Canada embauchera des nouveaux employés pour ce projet? Qui sera affecté à la préparation du bulletin? Comment l'employeur évalue la charge de travail de chacun? Les gestionnaires nous demandent d'attendre et de leur faire confiance.

Le STTRC se mobilise aussi pour contester la décision de CBC au Nouveau-Brunswick de fusionner ses émissions du matin à la radio anglais, du moins pendant l'été prochain. CBC prétend qu'une réduction de la programmation permettra de répondre plus facilement aux demandes de congés annuels. Le hasard fait en sorte que le syndicat a demandé de rencontrer la gestionnaire, ce qui devrait se faire à la fin du mois. On en profitera pour proposer des solutions de rechange et pour rappeler l'importance de la programmation locale.

On a aussi remporté quelques victoires. Par exemple, à la suite de l'intervention du STTRC, Radio-Canada accepte de verser une prime à une infographiste, lorsqu'elle travaille à l'émission de variétés "L'embarras du choix". On a aussi pu convaincre l'employeur de payer un caméraman pour tous les congés annuels accumulés dans une autre station. À la suite de notre intervention, Radio-Canada a accepté que l'équipe de RDI travaille dans la station, plutôt que dans leurs véhicules.

On met beaucoup d'efforts pour recruter des nouveaux représentants. On cherche deux délégués, en plus d'un(e) responsable de la mobilisation et d'un membre du comité local de santé et sécurité au travail.

Enfin, je tiens à remercier du fond du coeur les délégués du STTRC à Moncton: Sophie Désautels, Mathieu Massé, Marc-André Haché et Isabelle Robichaud. On réussit à mieux communiquer, malgré la pandémie. Et je crois que ça paraît dans la façon dont on représente les membres.